

This map was compiled from data acquired during an airborne magnetic and electromagnetic survey flown in April and May, 1992 by Geotrex Ltd. with a CASA C-212 fixed wing aircraft. The aircraft maintained a mean flight clearance of 120 m. A residual air current meter was used to measure the local wind speed and direction. The magnetometer was operated in a towed bird, placing it 82 m behind the aircraft and 73 m above the ground. The average flight line spacing was 200 m, flown in a north-south direction. Control lines were flown across the traverse lines at an average distance of 1.5 km. The flight path of the survey aircraft was recovered using post differentially corrected GPS with Doppler navigation data as backup.

The data were resampled to 6 samples/second then leveled using a combined manual/computer process based on the differences between the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections.

The total field values were interpolated onto a square grid representing 50 metres on the ground. The contours were plotted using the computer and digital plotting facilities of Geotrex Ltd. No correction has been made for regional variation of the earth's magnetic field.

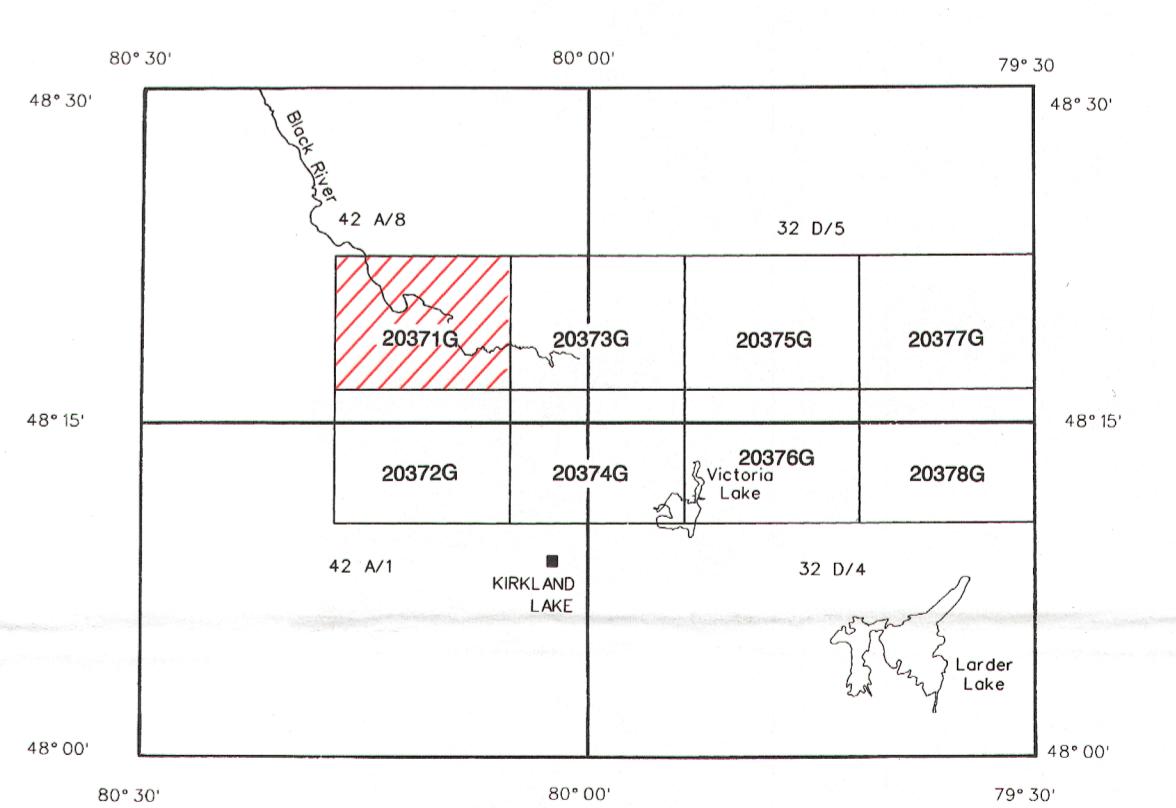
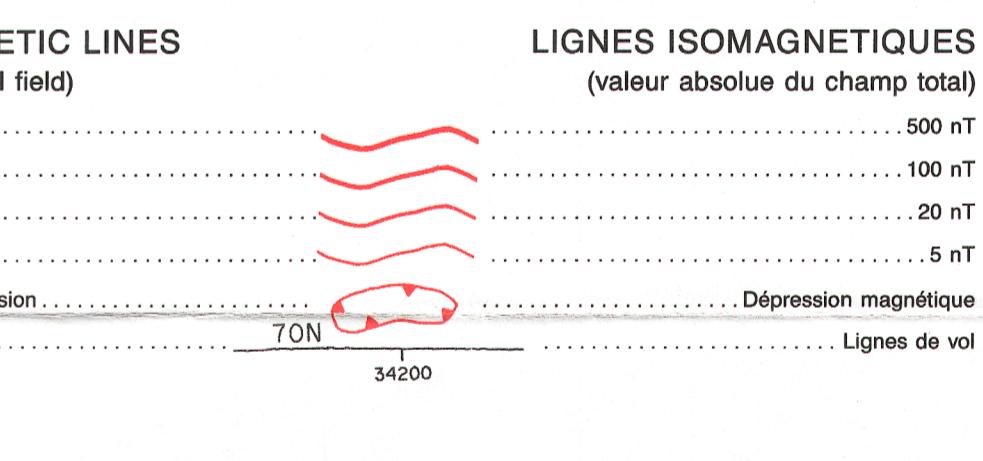
Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario K1A 0E8 and 3303-33rd Street NW, Calgary, Alberta T2L 2A7. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Data Centre, Geological Survey of Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario K1A 0Y3.

Les données utilisées pour la compilation de cette carte ont été enregistrées au cours d'un levé magnétique et électromagnétique aéropiloté effectué par Geotrex Ltd. en avril et mai 1992 en utilisant un avion de type CASA C-212. L'avion a maintenu une altitude moyenne de 120 m au-dessus du sol. Un anémomètre à courant aérien a été utilisé pour mesurer la vitesse et la direction du vent à 82 m au-dessus de l'appareil. La balise magnétique a été placée dans un oiseau suspendu à un câble, à 82 m derrière l'avion et à 73 m au-dessus du sol. Les lignes de vol, orientées nord-sud, sont espacées en moyenne de 200 m et recoupées par des lignes de contrôle disposées dans le sens est-ouest. Le recouvrement des lignes de vol de l'avion était fait à l'aide de mesures de positionnement global complètes en mode différentiel après vol, au moyen des données de navigation Doppler qui ont été utilisées.

Les données de champ total ont été interpolées sur une grille aux mailles carrées dont chaque côté correspond à 50 mètres sur le terrain. Les contours ont été tracés à l'aide de l'équipement de Geotrex Ltd. (ordinateur et table fragile). Aucune correction n'a été apportée aux données pour tenir compte de la variation régionale du champ géomagnétique.

Des exemplaires de cette carte sont en vente à la Commission géologique du Canada, 601, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E8 et au 3303-33rd Street NW, Calgary, Alberta, T2L 2A7. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique au centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les exemplaires de cette carte sont en vente à la Commission géologique du Canada, 601, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E8 et au 3303-33rd Street NW, Calgary, Alberta, T2L 2A7. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique au centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.



Recommended citation:
Geological Survey of Canada
1993 Aeromagnetic Total Field Map, Blake River Syncline,
Ontario; NTS 42A/8, Map 20371G,
scale 1:20 000

Notation bibliographique conseillée:
Commission Géologique du Canada
1993 Carte aéromagnétique du champ total, Blake River Syncline,
Ontario; SNRC 42A/8, Carte 20371G,
échelle 1/20 000